Université de Strasbourg

Sciences, Technologies, Santé | 2024-2025

Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Présentation

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Les compétences à acquérir sont celles de clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé publique, praticien réflexif, scientifique, responsable aux plans éthique et déontologique.

Les enseignements portent essentiellement sur ce qui est fréquent ou grave ou constitue un problème de santé publique.

Les objectifs de la formation sont :

1. L'acquisition de connaissances relatives aux processus physiopathologiques, à la pathologie, aux bases thérapeutiques et à la prévention complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent.

2. Une formation à la démarche scientifique.

3. L'apprentissage du raisonnement clinique.

4. L'acquisition des compétences génériques préparant au troisième cycle des études médicales.

La formation comprend :

— un tronc commun permettant d'atteindre les objectifs définis précédemment ;

— un parcours personnalisé pluriannuel au cours duquel l'étudiant pourra choisir :

1. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire.

2. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié.

3. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Le parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies parmi des formations dispensées à l'université. Elles sont de préférence en continuité avec les unités librement choisies au cours du premier cycle. Des parcours types peuvent être proposés par les unités de formation et de recherche.

Le référentiel de compétences génériques, les objectifs de la formation et les recommandations pédagogiques qui s'y rapportent, les items correspondant aux connaissances à acquérir et les situations cliniques de départ pouvant correspondre aux parcours personnalisés sont développés en annexe de l'arrêté. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027343762/2021-11-08

Composante	• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	• Français
ECTS	120
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
Stage	Non
Alternance	Non

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Thomas Vogel

Objectifs

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Les compétences à acquérir sont celles de communicateur, de clinicien, de coopérateur, membre d'une équipe soignante pluriprofessionnelle, d'acteur de santé publique, de scientifique et de responsable au plan éthique et déontologique. Il doit également apprendre à faire preuve de réflexivité.

Les enseignements portent essentiellement sur ce qui est fréquent ou grave ou constitue un problème de santé publique ainsi que sur ce qui est cliniquement exemplaire.

Les objectifs de la formation sont :

1. l'acquisition de connaissances relatives aux processus physiopathologiques, à la pathologie, aux bases thérapeutiques et à la prévention complétant et

approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent ;

2. une formation à la démarche scientifique ;

3. l'apprentissage du raisonnement clinique ;

4. l'acquisition des compétences génériques préparant au troisième cycle des études médicales ;

La formation comprend :

- un tronc commun permettant d'atteindre les objectifs définis précédemment ;

- un parcours personnalisé pluriannuel au cours duquel l'étudiant pourra choisir :

. 1 d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire ;

. 2 d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié ;

. 3 d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Insertion professionnelle

Les étudiants en Médecine qui veulent exercer en France ne peuvent choisir leur spécialité qu'à la fin de la 6e année d'étude (DFASM3). Ce choix est conditionné par le classement que l'étudiant obtient à des épreuves classantes permettant un appariement (EDN/ECOS/points parcours).
Au total, il existe 44 spécialités médicales : 13 spécialités sont dédiées à la discipline chirurgicale, 28 spécialités relèvent de la discipline médicale. La biologie médicale étant l'unique spécialité de la discipline biologique.
Les disciplines chirurgicales proposent : chirurgie esthétique ; chirurgie maxillo-facial-stomatologie ; chirurgie pédiatrique ; chirurgie vasculaire ; chirurgie viscérale et digestive ; gynécologie obstétrique ; médecine légale et expertise ; neurochirurgie ; ophtalmologiste ; ORL (oto-rhino-laryngologie) et chirurgie cervico-faciale ; orthopédie ; urologie.
Les disciplines médicales proposent : allergologie ; anatomie et cytologie pathologique ; anesthésie ; cardiologie ; dermatologie ; endocrinologie-nutrition ; génétique ; gériatrie ; gynécologie médicale ; hématologie ; hépato-gastro-entérologie ; maladies infectieuses et tropicales ; médecine du travail ; médecine générale ; médecine interne ; médecine nucléaire ; médecine physique et réadaptation ; néphrologie ; neurologie ; oncologie ; pédiatrie ; pneumologie ; psychiatrie ; radiologie ; réanimation ; rhumatologie ; santé publique ; urgentiste
Tous les étudiants en Médecine n'ont pas tous accès à leur premier choix de spécialités, que ce soit à cause de leur classement ou du nombre de places limité en fonction de chaque spécialité médicale.

Programme des enseignements

Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Année 1 - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Semestre 1

		CM	TD	TP	CI
C1 - Vieillissement	2 ECTS	-	17h	-	-
C2 - Médecine physique et de réadaptation	2 ECTS	-	-	-	-
C3 - Douleurs, soins palliatifs, mort, accompagnement, anesthésie	5 ECTS	4h	12h	-	-
C4 - Maladies transmissibles	5 ECTS	7h	22h	-	-
C5 - Pathologie digestive médico-chirurgicale	5 ECTS	2h	16h	-	-
C6 - De la conception à la naissance	5 ECTS	4h	20h	-	-
C8 - Imagerie médicale	1 ECTS	-	15h	-	-
C7 - LCA 2 / Lecture critique d'article 2	2 ECTS	-	18h	-	-
C9 - Enseignement Optionnel	2 ECTS	24h	-	-	-
Optionnelle à choix (1 pour tout le cycle) - choisir 1 parmi 11					
MO03 - D'ANESTHESIE ET DE REANIMATION		25h	-	-	-
MO04 - CINEMA, LITTERATURE et MEDECINE		25h	-	-	-
MO05 -Posture éducative : Contribuer à éduquer les patients tout en les soignant		25h	-	-	-
MO07 - DE MEDECINE PSYCHOSOMATIQUE		25h	-	-	-
MO08 - Apprendre à construire une réflexion éthique en inter professionnalité dans le cadre de situations cliniques complexes		25h	-	-	-
MO11 - RHUMATOLOGIE		25h	-	-	-
MO12 - TRANSPLANTATION ET ORGANES ARTIFICIELS		25h	-	-	-
MO16 - CHIRURGIE PLASTIQUE ET MAXILLO-FACIALE		25h	-	-	-
MO18 - Immunologie translationnelle		25h	-	-	-
MO25 - PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES		25h	-	-	-
EC15/MO31 - ENGAGEMENT BENEVOLE EN ASSOCIATION OU INSTITUTION ANNEXE		-	-	-	-

Semestre 2

		CM	TD	TP	CI
C10 - Organes sensoriels: Ophtalmologie	2 ECTS	-	10h	-	-
C11 - Organes sensoriels: ORL et Stomatologie	5 ECTS	-	16h	-	-
C12 - Psychiatrie/Pédopsychiatrie	5 ECTS	-	28h	-	-
C13 - Pathologie endocrinienne et nutrition	5 ECTS	1h	22h	-	-
Enseignement Optionnel (pour les étudiants qui n'ont pas choisi au S1 ou S3)		24h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Nouvelle liste - choisir 1 parmi 15				
MO01 - ANATOMIE DESCRIPTIVE ET TOPOGRAPHIQUE	-	-	-	-
MO06 - MEDECINE, SANTE ET SOCIETE : HISTOIRE ET ENJEUX	-	-	-	-
MO14 - ANTIBIOTHERAPIE PRATIQUE	-	-	-	-
MO15 - NEUROBIOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE	-	-	-	-
MO17 - MEDECINE INTERNE	-	-	-	-
MO21 - STRATEGIE DES EXAMENS DE LABORATOIRE	-	-	-	-
MO22 - INITIATION AU CADRE SPECIFIQUE D'EXERCICE PROFESSIONNEL DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES	-	-	-	-
MO24 - SANTE ET MIGRATIONS	-	-	-	-
MO27 - LES MEDECINES COMPLEMENTAIRES ET LEUR PLACE EN PRATIQUE	-	-	-	-
MO28 - APPLICATION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE A LA SANTE	-	-	-	-
MO29 – eSURG&SIM	-	-	-	-
MO30 - MEDECINE ET MEDITATION RELATION A SOI ET RELATION A L'AUTRE	-	-	-	-
MO32 - OPTIMISATION DE LA PRESCRIPTION MEDICALE : DE LA PHARMACOLOGIE A LA THERAPEUTIQUE	-	-	-	-
MO33 - GESTION DU STRESS ET COMMUNICATION	-	-	-	-
MO34 - IMAGERIE MOLECULAIRE	-	-	-	-
Stages de Quatrième année 6 ECTS	-	-	-	-

Année 2 - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Semestre 3

	CM	TD	TP	CI
D1 - ILUMINE (ImmunoLogie RhUmatologie Médecine InterNE) 4 ECTS	3h	16h	-	-
D2 - Néphrologie 4 ECTS	-	14h	-	-
D2 -Urologie 4 ECTS	-	8h	-	-
D3 - Organes sensoriels: Dermatologie 4 ECTS	2h	10h	-	-
D4 - Maladies du sang et transfusion 4 ECTS	7h	18h	-	-
D6 - Enseignement Optionnel 3 - Modules optionnels de quatrième année non pris 2 ECTS	24h	-	-	-

Semestre 4

	CM	TD	TP	CI
D8 - Pédiatrie/Chirurgie infantile 4 ECTS	35h	-	-	-
D7 - Urgences et détresses vitales 4 ECTS	-	14h	-	-
D9 - Pharmacologie et thérapeutique 4 ECTS	14h	6h	-	-
D10 - Cancérologie 4 ECTS	5,5h	28h	-	-
D11 - Lecture critique d'article 3 4 ECTS	-	8h	-	-
Stages de cinquième année 6 ECTS	-	-	-	-

		CM	TD	TP	CI
D12 - Imagerie 2	2 ECTS	-	17h	-	-
D13 - Organisation des soins primaires	1 ECTS	3h	-	-	-

Année 3 - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

		CM	TD	TP	CI
Stages de sixième année	9 ECTS	-	-	-	-
Modules 6A	5 ECTS	18h	18h	-	-
Certificat de compétences cliniques (3 écos facultaires)	2 ECTS	-	-	-	-